2019/2020

APF France handicap

Actions associatives du Territoire Gard et Hérault



Retrouvez nous sur internet :
http://gard-herault.blogs.apf.asso.fr/
https://www.apf-francehandicap.org/

Délégation du Gard
83 Rue André Le Nôtre
Actiplus Bat A5
30900 NIMES
Tél : 04.66.29.27.07

Délégation de l'Hérault
1620 Rue de Saint Priest
Parc Euromédecine
34090 MONTPELLIER
Tél : 04.67.10.03.25

Sommaire

APF France handicap | Actions Associatives du Territoire Hérault / Gard

1.APF FRANCE HANDICAP
APF France handicap en chiffres 8
Charte APF France handicap 9

2.POUVOIR D'AGIR, POUVOIR CHOISIR
Présentation du projet associatif 10
Les cinq axes stratégiques 11

3.LES DÉLÉGATIONS TERRITOIRE GARD ET HÉRAULT
Les délégations en chiffres 12
L'équipe salariée 13
Les stagiaires et services civiques 14

4.LES CONSEILS APF FRANCE HANDICAP DE DÉPARTEMENT
Nos missions et ambitions 16
Qui sommes-nous ? 17
Les membres du Conseil APF de département du Gard 17
Les membres du Conseil APF de département de l'Hérault 17

5.UNE MISSION : L'ACCUEIL
Au sein de la délégation 18
Action logement 20
Au sein des équipes relais GARD 22
Alès 22
Bagnols sur Cèze 22
HÉRAULT
Béziers Méditerranée 23
Bassin de Thau 24
Pays cœur d'Hérault 25

6.UNE PRIORITÉ : L'ACCESSIBILITÉ
Les services accessibilité du Territoire Gard et Hérault 26
Nos actions de sensibilisation en accessibilité. 27
Auprès de futurs ingénieurs en génie civil . 27
Auprès de professionnels (entreprises collectivités/artisans/commerçants) 27

7.UNE VOLONTÉ : ROMPRE L'ISOLEMENT
GARD
Le repas mensuel 28
L'atelier peinture 29
L'atelier chorale 30
Sorties culturelles 30
HÉRAULT
Le groupe de parole 31
Le club informatique 32
Partir en vacances avec APF France handicap 33

8.LA DÉLÉGATION BOUGE LES LIGNES
Beauté & Handicap 34
10 regards de femmes 34
Rire de nous, c'est nous aimer un peu 35
De l'invisible au visible - comprends qui je suis. 35
Sensibilisation scolaire 36
Les actions de sensibilisation dans les établissements scolaires 37

9.NOS ACTIONS RESSOURCES
Handidon 38
Opération « Brioches » 39
Soutien des mairies 39
Les partenariats entreprises 39

10.ENSEMBLE ET SOLIDAIRES
Adhérer 40
Donner de son temps 41
Léguer, faire une donation 42

11.COMMUNIQUER POUR S'OUVRIR SUR LE MONDE
ZOOM Territorial et nos pages web 43

12.LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SUR LE TERRITOIRE GARD ET HÉRAULT
Le MAND'APF 46
APF France handicap Conseil 48
SECTEUR ENFANT
Le SESSAD 52
SECTEUR ADULTE
Le SAVS-SAMSAH 30 54
SAVS 34 56
SAMSAH 34 58
L'ADJ 60
FAM et MAS 62
ESAT 64
APF France handicap Entreprise 66

APF France handicap

Une association solide et reconnue

Auparavant connue sous le nom d'Association des Paralysés de France (APF), devenue APF France handicap en avril 2018, l'association est une importante organisation française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Elle rassemble aujourd'hui 100 000 acteurs : adhérent.e.s, élu.e.s, salarié.e.s, bénévoles et volontaires, usager.e.s, sans compter ses dizaines de milliers de donateurs, donatrices et sympathisant.e.s.

L'association agit contre les discriminations et pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

APF France handicap intervient dans tous les domaines de la vie quotidienne avec ses 550 structures réparties sur tout le territoire.

Elle est notamment engagée dans :

- La représentation, la défense et la promotion des droits des personnes ;
- Le soutien aux personnes en situation de handicap et à leurs proches ;
- La dispense de réponses sociales, de soins à domicile ou en établissement et de solutions d'hébergement ;
- L'accompagnement vers l'emploi des personnes en situation de handicap.

Son modèle socio-économique unique et original en Europe permet à APF France handicap d'être en adéquation avec les projets et besoins des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Le site de l'APF France handicap
www.apf-francehandicap.org

Le magazine de l'actualités de l'APF France handicap
www.faire-face.fr

La page Facebook de l'APF France handicap
www.facebook.com/associationdesparalysesdefrance

Suivre APF France handicap sur Twitter
@apfHandicap

APF FRANCE HANDICAP EN CHIFFRES



1
Siège national



96
Délégations départementales



109
Structures pour enfants et adolescents



252
Structures pour adultes



50
Structures emploi APF Entreprises France handicap



1069
Personnes parties en vacances



12 144 Heures de formation réalisées par APF Formation



262 000
Donateurs

APF France handicap

Une association nationale

LA CHARTE APF

APF FRANCE HANDICAP AFFIRME

Son indépendance vis-à-vis de tout parti politique et de toute religion.

APF FRANCE HANDICAP REVENDIQUE

- L'intégration de la personne handicapée dans la société, à toutes les étapes de son existence, en tous lieux et en toutes circonstances.
- La prise en compte des préoccupations des familles dès l'annonce du handicap, quelle qu'en soit l'origine.
- L'égalité des chances par la compensation humaine, technique et financière des conséquences du handicap, afin de permettre à la personne handicapée d'acquérir une pleine autonomie.
- La mise en œuvre d'une politique de prévention et d'information de la société sur les réalités du handicap.

APF FRANCE HANDICAP DÉVELOPPE :

- Une dynamique d'insertion pour une plus grande ouverture sur l'extérieur, par les possibilités qu'elle donne d'entrer en relation avec le monde et par les partenariats qu'elle instaure.
- Une égalité effective entre toutes les personnes handicapées, quel que soit leur lieu de résidence.
- La solidarité entre les personnes, handicapées et valides.
- L'accueil et l'écoute des personnes handicapées et des familles.

APF FRANCE HANDICAP S'ENGAGE À ASSURER :

- La place prépondérante de l'adhérent.
- Le droit à l'expression de tous : adhérents, bénévoles, salariés, usagers.
- Le développement de la vie associative à travers toutes ses composantes, condition essentielle de la vitalité de l'association.
- La représentation et la défense des intérêts des personnes handicapées et de leur famille.
- La qualité de ses services en développant l'observation et l'anticipation, l'innovation et l'expérimentation, l'information et la formation, et en procédant à leur évaluation régulière.
- La proximité de son action par sa présence sur l'ensemble du territoire et la cohérence de celle-ci par son organisation nationale.

APF FRANCE HANDICAP S'OBLIGE À :

- La rigueur dans la recherche et la gestion des fonds obtenus des pouvoirs publics ou provenant de la générosité du public.
- Informer ses donateurs.
- Garantir la transparence de ses comptes.
- Utiliser les fonds mis à sa disposition en donnant toujours la priorité aux valeurs humaines.

Le Projet Associatif

Pouvoir d'agir
Pouvoir choisir



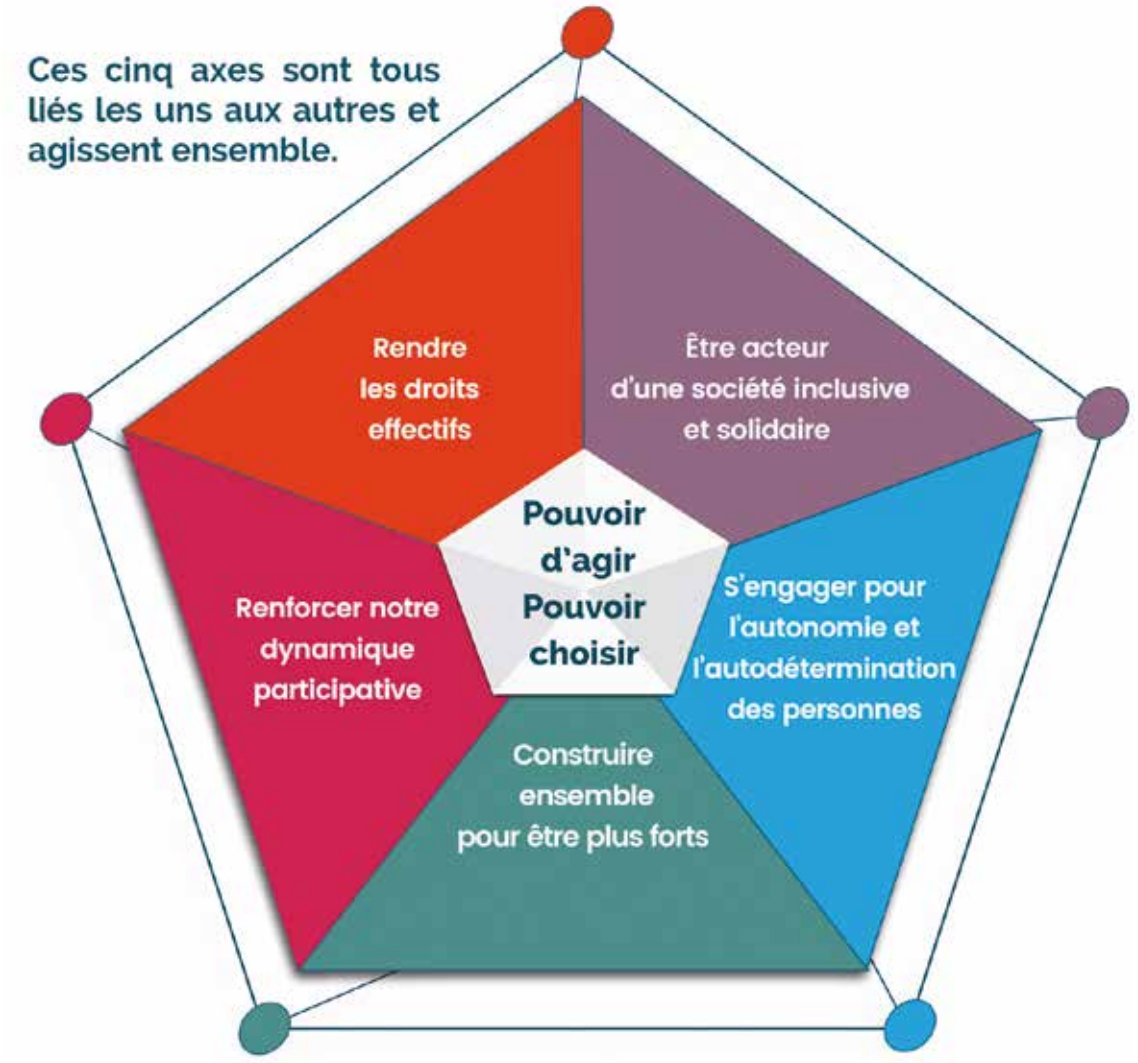
« Pouvoir d'agir, pouvoir choisir » incarne la dynamique de co-construction et de participation d'APF France handicap.

Dans la lignée du précédent projet associatif, il prend acte des nouvelles attentes, des nouveaux contextes et élargit son action à de nouveaux publics.

La construction d'une société inclusive et solidaire reste l'ambition d'APF France handicap et ce nouveau projet associatif fixe des orientations stratégiques au service de la personne.

Ce projet s'appuie sur l'approche par les droits et repose sur l'innovation sociale et technique, l'entraide et une démarche démocratique.

Il s'inscrit dans la ligne de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées et des 17 objectifs de développement durable rassemblés dans l'Agenda 2030 adopté par les Nations unies.



Porteurs de prospectives, « Pouvoir d'agir, pouvoir choisir » impulse la mobilisation de tous les acteurs de l'association. Il invite aussi tous les citoyens et organisations qui adhèrent à notre vision à s'y associer et à nous rejoindre.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE PROJET ASSOCIATIF, RETROUVEZ-LE SUR :
https://www.apf-francehandicap.org/

Les Délégations Territoire
Gard et Hérault

« Une organisation au service des personnes handicapées moteur et de leurs familles »



LES DÉLÉGATIONS EN CHIFFRES

13
Adhérents élus du Conseil APF de département (5 dans le Gard, 8* dans l'Hérault)

500
Adhérents (150 dans le Gard, 350 dans l'Hérault)

70
Bénévoles représentants (20 dans le Gard et 50 dans l'Hérault)

210
Bénévoles ponctuels dans le cadre des actions associatives

7030
Donateurs

9
Salariés

1
Stagiaire

1
Mécénat de compétences

SES MISSIONS

« Pour accueillir, soutenir, accompagner les personnes et les projets »

La Délégation est le lieu d'expression du mouvement associatif et du développement d'initiatives. Créer du lien, de la convivialité, des échanges, assurer une présence, soutenir, défendre, accompagner les personnes en situation de handicap moteur dans leurs projets, leurs responsabilités, leurs revendications, tout cela dans une logique de réseau et de partenariat ; tels sont les fondements de notre mission associative.
Suite à la réorganisation des délégations en territoire mise en place en 2016, les salariés du Territoire Gard et Hérault ont pour la plupart des postes permettant une mutualisation de leurs compétences pour enrichir les deux territoires et continuer à promouvoir les actions menées et pensées par APF France Handicap.

*situation au 07/06/2019

L'ÉQUIPE SALARIÉE



Hélène de CHÂTEAU-THIERRY
DT2A – Directrice Territoriale
des Actions Associatives Gard et Hérault



Marianne PONCE
CD2A – Chargée de Développement
des Actions Associatives du Gard



Christine NOFARES
CD2A – Chargée de Développement
des Actions Associatives de l'Hérault



Laurianne CORRÉ
Assistante Territoriale
du Gard et de l'Hérault



Corinne PAIRIS
Chargée de mission



Marlyse FOUREL
Agent Associatif du Gard



Alice CAPLAIN
Référente service Mand'APF30-48



Rachel CORGET
Comptable



Estelle PEPUJOL
Agent Associatif de l'Hérault

LES STAGIAIRES ET SERVICES CIVIQUES

« Un pari pour l'avenir »



Lorsque l'on est jeune, s'insérer dans la vie active, acquérir de l'expérience ou trouver un stage peut se révéler être un véritable parcours du combattant.

C'est la raison pour laquelle nous avons fait le choix d'accueillir de jeunes stagiaires et contrats de service civique, issus de formations et d'horizons très divers.

Les équipes de bénévoles et de salariés sont heureuses d'accueillir et de former des jeunes en situation de handicap ou valides, désireux d'apprendre. Chaque contrat civique et stagiaire, quel que soit son niveau d'étude ou son temps de stage, est doté d'un projet à mener dans un esprit de confiance et de valorisation des compétences.

Et une chose est sure, les jeunes ne repartent jamais « indemnes » de leur séjour à APF France Handicap.

REPÈRES 2018



Accueil au sein des délégations:

6 Services civiques
8 Stagiaires provenant :

- Maison Familiale Rurale, St Hippolyte du Fort,
- AFPA centre de formation professionnelle des adultes, Nîmes
- Cap emploi, Montpellier
- Université Paul Valéry, Montpellier
- Université des Sciences, Montpellier

La délégation : une grande famille unie

Adhérents, bénévoles, sympathisants…





Les Conseils APF France handicap de département

« Un exemple de démocratie participative »

Qui sont-ils ?

En place depuis 2004 dans les départements, les Conseils APF de département sont composés d'adhérents élus pour 4 ans, par l'ensemble des adhérents du département.

Ils œuvrent pour la défense des droits des personnes au sein du territoire.



NOS 10 PRINCIPALES AMBITIONS

1. **Une politique locale transversale et intégrée du handicap**
2. **Une concertation effective avec les pouvoirs publics**
3. **La reconnaissance de la citoyenneté des personnes en situation de handicap**
4. **Une « France accessible »**
5. **L'éducation pour tous**
6. **L'emploi plutôt que l'assistance**
7. **La sensibilisation du public à la différence**
8. **L'impulsion d'une solidarité de proximité**
9. **Une solidarité familiale choisie**
10. **L'égal accès à la prévention et aux soins**

SES MISSIONS

- Mettre en œuvre les orientations politiques nationales sur le département
- Définir les orientations politiques départementales
- Organiser localement les représentations politiques
- Donner un avis à la direction sur les projets de la délégation
- Préparer l'ordre du jour de l'assemblée départementale
- Impulser des actions ressources et des partenaires
- Être à l'écoute des adhérents et leur rendre compte de son mandat lors de l'assemblée départementale
- Valider les Groupes « Initiative » et se tenir informé des activités et des animations des Groupes Relais

QUI SOMMES NOUS ?
Les membres du Conseil APF de département du Gard



Franck AUDIBERT



Sylvain BOSC



Virginie FOURCADE
(Suppléante)



Lisette PERSILLET
LABOURAYRE
(Représentante)



Nathalie SUSSEL
(Suppléante)

Les membres du Conseil APF de département de l'Hérault



Murielle BORNUAT



Rodolphe BOYER



Catherine CHAPTAL



Thierry DESCROIX



Jean Marie FOURNEL



Noëlle MARY-LLOPIS
(Suppléante)



Dylan PADDEU



Yvan PONCÉ
(Représentant)

Une mission: l'accueil

Au sein de la Délégation

NOUS PROPOSONS :

- Des conseils personnalisés, par téléphone ou sur rendez-vous à la Délégation.
- Des informations sur les prestations spécifiques aux personnes en situation de handicap. (PCH, Allocations Adultes Handicapés)…
- Un soutien dans les démarches administratives.
- Une orientation en interne ou vers d'autres partenaires.
- Un suivi et un contact régulier avec nos adhérents.

HORAIRES D'OUVERTURE

GARD	HÉRAULT
Du lundi au jeudi de 10h à 12h – 14h à 17h Le vendredi : 10h à 12h – 14h à 16h 04 66 29 27 07	Du lundi au vendredi de 9h à 12h – 14h à 17h 04 67 10 03 25

(FERMETURE LE MARDI MATIN)

POUR UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ :

- Adhérer ou être adhérent
- Prendre RDV à la Délégation par téléphone ou directement sur place
- Préciser le motif du RDV
- Transmettre rapidement à l'association les éléments importants du dossier

Pour les demandes complexes, qui ne dépendent pas de sa compétence, la Délégation s'appuie sur le service juridique APF France handicap au niveau national, pour vous accompagner au mieux et faire valoir vos droits.

DES NUMÉROS VERTS D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN

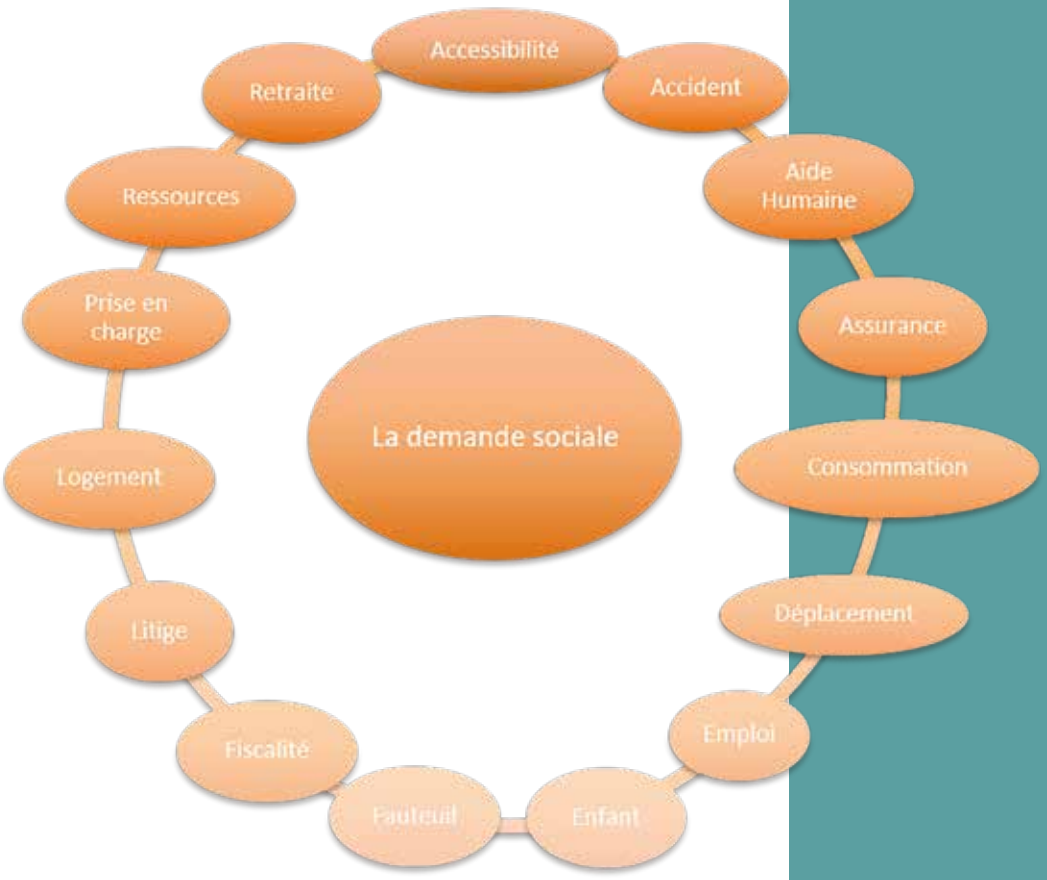
Des psychologues écoutent et soutiennent les personnes dans leur demande d'aide psychologique et orientent celles qui le souhaitent vers des ressources spécialisées.

Écoute Handicap Moteur :
(0 800 500 597)
s'adresse à toute personne touchée ou concernée par les déficiences motrices (familles et professionnels).

APF Ecoute Parents :
(0 800 800 766)
depuis le 9 mars 2009, l'APF propose une écoute par et pour des parents d'enfants en situation de handicap.

Écoute SEP :
(0 800 85 49 76)
s'adresse à toute personne concernée par la sclérose en plaques (SEP).

Dispositif Droits des personnes



Acquérir pleinement ses droits afin de compenser son handicap est une nécessité pour pouvoir vivre dignement comme n'importe quel citoyen. Et pourtant ! Faire reconnaitre son handicap, bénéficier de la Carte Mobilité Inclusion (ex : cartes de stationnement, priorité et invalidité), faire aménager son poste de travail, son véhicule ou son logement, bénéficier d'une aide humaine pour sa toilette, ses courses … ces démarches administratives sont longues et demandent bien du courage.

Afin d'accompagner les personnes en situation de handicap mais aussi leurs familles, la Délégation APF France handicap a mis en place un accueil personnalisé par des salariés et des bénévoles. Ils vous accueillent, vous écoutent, vous informent, vous accompagnent dans vos démarches.

Ils s'appuient eux-mêmes sur les compétences d'une coordinatrice régionale de ce dispositif, font appel aux conseils du service juridique national et travaillent en partenariat avec un avocat spécialisé.

REPÈRES 2018

- **400 demandes sociales sur le territoire**
- **100 dans le Gard**
- **300 dans l'Hérault**

Action Logement :

Depuis plusieurs années, la Délégation de l'Hérault est confrontée à de fortes demandes d'accès aux logements. Les personnes en situation de handicap évoquent un manque de réponses adaptées à leurs besoins et attentes.
Pour y faire face, nous avons décidé de créer un accompagnement spécifique dédié à cette problématique.

NOUS PROPOSONS:

- Un accueil, une écoute bienveillante
- La mise en relation avec des offres de logements issues de nos partenaires
- Une réponse coordonnée entre les différents services, établissements de l'association
- Une coordination avec nos représentants qui siègent dans les commissions de logements
- Un lien avec le service accessibilité de la délégation, pour les questions liées à l'accessibilité du logement



REPÈRES 2018

- **65 demandes liées au logement**
  - **Dont 6 demandes ponctuelles et 59 personnes accompagnées dans leur recherche**
- **13 dossiers ajournés**
- **20 sorties positives**

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

- Adhérer ou être adhérent
- Être en situation de handicap nécessitant des aménagements de logement spécifiques.
- Prendre RDV à la Délégation de l'Hérault, par téléphone ou directement sur place
- Préciser le motif du RDV
- Transmettre rapidement à l'association les éléments importants du dossier

Marine Guillemot – Référente logement



La question de l'accès au logement pour les personnes en situation de handicap est aujourd'hui d'autant plus d'actualité compte-tenu de la nouvelle législation en vigueur avec la loi Elan.

Depuis deux ans, nous travaillons sur la question de l'accès au logement accessible et adapté pour les personnes en situation de handicap, en tentant notamment de recenser la demande. Et afin d'apporter une solution, je me suis entretenue avec différents organismes portant des projets, des dispositifs un peu partout en France, ayant fait leurs preuves. L'idée de cette démarche est de s'inspirer de ces projets pour développer une solution au sein du département de l'Hérault.

Il nous reste encore du chemin à parcourir, notamment au niveau du recensement de l'offre de logements accessibles et adaptés. Mais l'intérêt de créer une «plateforme logement» réside dans la mise en adéquation entre cette offre de logement et la demande que nous recensons à la Délégation Départementale de l'Hérault.

Il me semble indispensable de poursuivre ce travail pour permettre aux personnes en situation de handicap de vivre dans des conditions de vie adaptées à leurs besoins.

Au sein des Groupes Relais

Ces groupes mettent en œuvre l'action de proximité : rencontres, représentations et revendications.
Ils se composent d'adhérents et un référent local, qui sont en lien avec le Conseil APF de département (qui les rencontre, les réunit et les consulte autant que de besoin), le directeur territorial des actions associatives et les autres acteurs locaux de l'association.
Ils s'emparent et déclinent les missions des délégations sur leur territoire et restent en lien étroit avec l'équipe de la Délégation.

Dans le Gard

Alès



L'accueil du public est assuré tous les :
3èmes mardis du mois,
De 14 h à 16 h - Salle des Commissions de la Mairie
9 place de l'Hôtel de Ville

REPÈRES 2018
10 Rencontres mensuelles

Bagnols sur Cèze

L'accueil du public est assuré tous les :
1ers mardis du mois,
De 14 h à 16 h au Centre Culturel Leo Lagrange,
Place Flora Tristan

SITUATION FIN 2018
10 Rencontres mensuelles

Béziers Méditerranée

L'accueil du public est assuré tous les mardis,
De 14 h à 17 h à la Maison de la Vie Associative
15 rue Général Margueritte - 34500 Béziers.
Les autres jours, des rendez-vous sont possibles.
Téléphone : 04 67 31 05 23
E-mail : apfbeziersherault@gmail.com
Référent : Jean-Marie FOURNEL

SITUATION DÉBUT 2019

ACCESSIBILITÉ

Le Groupe Relais de Béziers Méditerranée est impliqué dans l'équipe accessibilité du département afin de promouvoir l'accessibilité de la voirie et des transports communs sur le bassin biterrois.

ACCUEIL SOCIAL

La délégation est présente sur rendez-vous au sein des locaux du groupe relais pour gérer les adhésions et le bénévolat.

Permanence de Pézenas
Chaque dernier vendredi du mois
14 h à17 h
Place Boby Lapointe
Contact : Yves Ferrando



Yves FERRANDO ▶

Bassin de Thau



PERMANENCE DU GROUPE RELAIS BASSIN DE THAU



FRONTIGNAN
1er mercredi du mois
Maison des Séniors
Vincent Giner
Rue Anatole France
Référent : Rodolphe BOYER

SÈTE
1er et 3ème lundi du mois
Caserne Vauban
Boulevard Camille Blanc
Référent : Rodolphe BOYER

REPÈRES 2018
2 sorties
24 rencontres
13 participants

VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE NOTRE ÉQUIPE OU OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS ?
N'hésitez pas à nous contacter : 04 67 10 03 25.



L'ORGANISATION DE SORTIES CULTURELLES

Afin de lutter contre l'isolement des personnes en situation de handicap, le groupe du bassin de Thau, en plus de se mobiliser pour l'accessibilité, organise des sorties culturelles, à l'image de la découverte du jardin antique de Balaruc les bains.

« N'hésitez pas à venir nous rejoindre, plus nous serons nombreux, plus nous pourrons proposer des activités et mener des actions variées ! »

◀ Rodolphe Boyer

Pays Cœur d'Hérault





PERMANENCE DU GROUPE RELAIS

CLERMONT L'HÉRAULT
Jeudi de 16h à 18h
Place Auguste Ginouves
local situé à gauche du CCAS

LODÈVE
Lundi de 14h à 16h
1 Place Francis Morand
Espace Marie Christine Bousquet

GIGNAC
Lundi de 9h à 12h
Centre social Mescladis

Référent : Yvan PONCÉ : 06 12 03 97 63 – yvan.ponce@orange.fr

ACCUEIL SOCIAL

L'équipe est à l'écoute des personnes ayant un handicap afin de leur signifier au mieux leurs droits et les aider à remplir leur dossier MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). En 2018 ce sont plus de 450 personnes qui ont été reçues, que ce soit au Groupe Relais ou à domicile par nos bénévoles pour ceux qui ont des problématiques de transport.

MILITER POUR LES DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Membres actifs, ils sont présents dans de nombreuses commissions d'accessibilité communales et inter communales, mais également labellisateur pour la marque « Tourisme et handicap ». Ils siègent sur le bassin du Groupe Relais dans certains CCAS, EHPAD, MAS, Hôpitaux, ... Par leurs actions, ils s'efforcent d'agir au local pour faire avancer les problématiques liées au handicap : accessibilité, santé, etc.

Une priorité : L'accessibilité

LES SERVICES ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE GARD ET HÉRAULT



REPÈRES 2018

- 102 Actions de conseil auprès de particuliers et de professionnels Gard et Hérault
- 26 Visites de réception - Gard et Hérault
- 20 Réunions de commissions communales ou départementales

NOS OBJECTIFS

- Conseiller les particuliers et professionnels sur la réglementation
- Sensibiliser la population aux problèmes liés à l'accessibilité
- Favoriser l'application de la loi 2005 dans les espaces de décision

LES ÉQUIPES ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE



Présents à Montpellier, Béziers, au bassin de Thau et Nîmes, les équipes Access du territoire possèdent chacune leurs spécificités.

◀ *Groupe ACCESS Montpellier*

Pour découvrir l'ensemble de leurs actions, consultez notre blog : http://gard-herault.blogs.apf.asso.fr

LES MEMBRES DU SERVICE ACCESSIBILITÉ PARTICIPENT AUX COMMISSIONS SUIVANTES

Commissions et Sous Commissions Départementales d'Accessibilité (CDSA et SCDSA)

La Commissions Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

Diverses Commissions de Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (PAVE)

La Commission Intercommunale d'Accessibilité (CIA)

Diverses Commissions communales d'accessibilité (CCA)

Nos actions de sensibilisation en accessibilité



REPÈRES 2018

- **04 interventions**
- **03 entreprises**



AUPRÈS DE FUTURS INGÉNIEURS EN GÉNIE CIVIL

Notre association mène des actions au sein d'établissements formant les futurs concepteurs de génie civil. Une occasion rêvée de faire se rencontrer deux mondes qui s'approprient l'espace public à tour de rôle : les uns pour le construire, les autres pour l'utiliser.

Nos actions de sensibilisation tentent de faire comprendre aux futurs concepteurs à quoi servent ces contraintes de construction qui permettent la libre circulation en ville, l'accès pour tous aux bâtiments publics et privés quel que soit le handicap.

AUPRÈS DE PROFESSIONNELS (entreprises/collectivités/artisans/commerçants)

« Notre rôle de conseil est intéressant pour eux, car en tant que personne en situation de handicap, nous avons une pratique qui leur permet d'avoir une vision au-delà de la stricte observation de la règlementation. »
Stéphane Modat

Depuis de nombreuses années, nos équipes accessibilité assurent un rôle de conseil en accessibilité auprès de différentes mairies, des départements, mais également auprès d'entreprises, artisans et commerçants.



PARTENARIAT AVEC LA CAPEB

Depuis 2011, la Délégation Gardoise participe à la démarche « Handibat » en partenariat avec la CAPEB du Gard. Ainsi, dans le département, des entreprises du bâtiment ont le label « Handibat », gage d'une connaissance de la règlementation, d'un savoir-faire technique, mais aussi d'un respect du client en situation de handicap.
Chaque année, près de 100 professionnels sont sensibilisés ou conseillés par nos services accessibilité.

Si vous souhaitez réaliser au sein de votre entreprise ou organisme, une action de sensibilisation basée sur les témoignages et expertises de nos adhérents en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

SOYONS TOUS DES CITOYENS RESPONSABLES DE L'ACCESSIBILITÉ

Acteurs de l'accessibilité, les groupes Access constituent des relais efficaces.
« Nous vous invitons à nous faire part des difficultés d'accessibilité que vous rencontrez dans votre quartier ou dans votre village (voiries, commerces, cabinets médicaux, transports.)»

« Nous pouvons vous aider pour rendre votre vie plus accessible. »

Une volonté :
Rompre l'isolement

Dans le Gard

Le repas mensuel

REPÈRES 2018

- **8 Repas**
- **125 participants**



L'équipe bénévole propose dans les locaux de la délégation un repas mensuel qui ne désemplit pas !

Quinze à vingt personnes se retrouvent une fois par mois pour partager un temps de rencontre, d'échange et de convivialité autour d'un repas. Une spécialité différente est proposée à chaque fois.

Mets savoureux et rires sont au rendez-vous et tout le monde met la main à la pâte !



TÉMOIGNAGE

Je suis adhérente à APF France handicap depuis 4 ans. Depuis, je participe régulièrement aux repas mensuels. C'est un pur moment de rencontre et d'échanges avec les autres adhérents et surtout, il me permet de quitter mon train-train quotidien. Les bénévoles nous régalent chaque mois par leurs repas aussi beaux que bons, dans une ambiance familiale.

L'atelier peinture : l'art d'être heureux





REPÈRES 2018

- **17 Participants**
- **43 Séances**

Marie-Josée ROZENBAUM et son équipe de bénévoles initient toute personne en situation de handicap ou non, à l'apprentissage du dessin et de la peinture les lundis après-midi, dans les locaux de la délégation de Nîmes de 14h à 17h.

- **A quels projets, votre atelier participe-t-il ?**

Nous participons à plusieurs projets chaque année comme l'exposition de peinture Beauté et Handicap ou encore le festival « D'un regard l'autre », nous avons exposé également des œuvres dans des institutions telles que la MDPH et BRL... Combien d'œuvres réalisez-vous en moyenne par an ?
Nous réalisons par an, 3 à 4 tableaux par participant, ce qui revient à une quarantaine d'œuvres pour 14 adhérents inscrits à l'atelier peinture.

- **Quelles techniques utilisez-vous ?**

Un peu de tout... on fait beaucoup de l'acrylique, du dessin mais on utilise aussi la technique au couteau, au pinceau, avec une peinture sablée et bien d'autres techniques.

- **Comment définissez-vous les thèmes des toiles que le groupe réalise durant les ateliers ?**

Les adhérents choisissent de peindre selon des modèles qui leur plaisent ou selon leur goût et leur possibilité de travail.

Marie-Josée ROZENBAUM
Animatrice de l'atelier

Chorale « Asymétriques » : je chante donc j'existe



REPÈRES 2018

21 séances

15 participants

En octobre 2012 a vu le jour la chorale « Asymétriques » sous la direction de la chef de chœur de « Tutti Canti », Béatrice KOWALSKA. Une dizaine de membres se réunissent actuellement tous les quinze jours, le mercredi après-midi pour profiter de ce moment de détente.

Les sorties culturelles



REPÈRES 2018

23 sorties

164 participants

Ces sorties visent à favoriser le lien entre les acteurs, à rompre l'isolement, à développer l'autonomie des personnes tout en favorisant une mixité sociale, culturelle. Elles sont coordonnées par 1 salarié, chargé de développement des actions associatives, entouré d'une équipe de bénévoles

Le groupe de parole

Tous les 2èmes et 4èmes mercredis du mois de 14h à 17h à la délégation de Montpellier.

Le groupe de parole permet aux personnes en situation de handicap ou non de venir à la rencontre d'autres personnes pour partager un moment d'écoute et d'échanges autour de sujets divers et variés.

Véritable lieu d'échanges, c'est grâce à la dynamique des bénévoles que ses activités se sont peu à peu diversifiées. « *En plus des temps de dialogue habituels, les deuxièmes et quatrièmes mercredis du mois, nous organisons des sorties au restaurant, en boite de nuit et des balades en plein air.* »



Le Club informatique

Le Club informatique fonctionne tous les jours grâce à l'investissement quotidien de deux animateurs bénévoles en situation de handicap moteur. Dans un souci de diversification des activités du club (formations, interventions extérieures, journée à thème…), les jours d'ouvertures au public peuvent être modifiés.



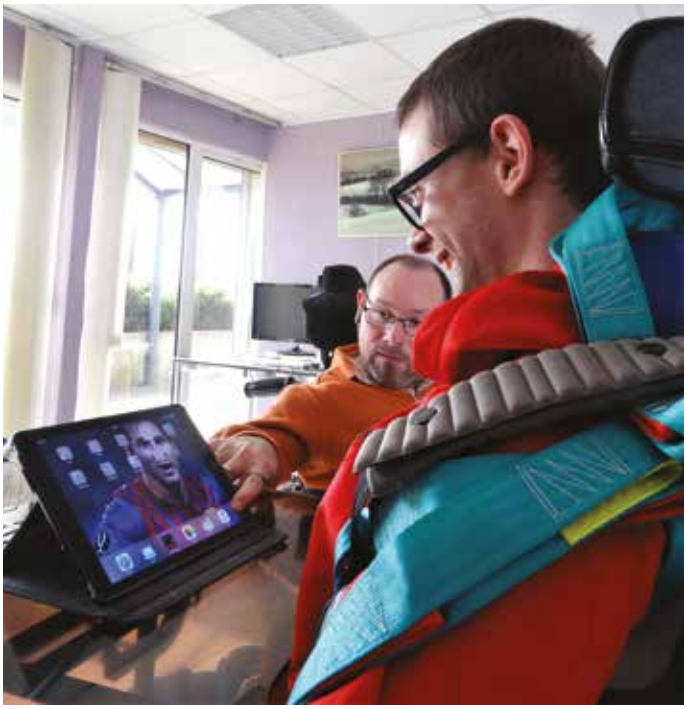
REPÈRES 2018

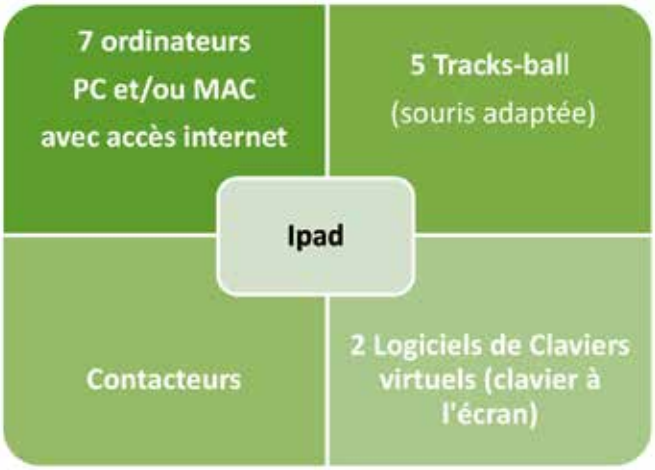
- **1040 personnes accueillies en 2018**

Le club propose aussi sur rendez-vous des conseils techniques, tests de matériel ou de logiciels spécifiques.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Les séances se déroulent sur une demi-journée : le contenu de celles-ci est adapté en fonction des besoins et des demandes des personnes.





▲ Matériels disponibles à la délégation.



Partir en vacances avec APF France handicap





Les loisirs font partie intégrante de la participation sociale à laquelle les personnes en situation de handicap aspirent. Pourtant, faute d'accessibilité ou de moyens, les loisirs sont bien souvent oubliés.



Depuis plus de 80 ans, APF France handicap se bat pour permettre à chacun, dans le cadre de séjours collectifs adaptés, de partir à l'aventure en France ou à l'étranger. Les voyages sont ouverts à tous les adhérents, valides ou en situation de handicap, âgés de 6 ans minimum.

VOUS SOUHAITEZ PARTIR EN VACANCES AVEC APF EVASION ?
Contactez le service APF EVASION au :
01 40 78 56 62
https://www.apf-evasion.org/

La délégation
Bouge les lignes !

BEAUTÉ & HANDICAP

Depuis 2009, la Délégation du Gard développe des projets culturels qui ouvrent le handicap au monde et le monde aux handicaps. Elle a créé le label Beauté et Handicap, convaincue que ces actions, touchant l'imaginaire et l'inconscient collectif, peuvent être tout aussi efficaces que des campagnes de revendications traditionnelles.



10 REGARDS DE FEMMES

Réalisée grâce au photographe de mode Lionel CATTIROLO, cette exposition est louée à des entreprises, des collectivités et des organismes qui souhaitent sensibiliser leur public au handicap, de manière originale et sans misérabilisme.



RIRE DE NOUS, C'EST NOUS AIMER UN PEU

APF France handicap a investi le champ de la caricature et du dessin pour toucher le cœur du public et sortir des représentations traditionnelles sur le handicap. Grâce à la collaboration des artistes nîmois Frank VRIENS, dessinateur de presse et DESCLOZEAUX, 40 œuvres humoristiques tournent le handicap et la façon dont la société traite celui-ci en dérision. Une manière de sourire, rire et réfléchir grâce à une exposition unique en France.

REPÈRES 2018 - (07 expositions sur le territoire)

- **BRL – Nîmes (30)**
- **CARREFOUR SUPPLY CHAIN (30)**
- **Lycée Saint Stanislas (30)**
- **Ville d'Alès (30)**
- **Ville de Bellegarde (30)**
- **Ville de Bagnols-sur-Cèze (30)**
- **Ville de Marguerittes (30)**

DE L'INVISIBLE AU VISIBLE … COMPRENDS QUI JE SUIS



Réalisée grâce à des photographes professionnels et amateurs du Gard et de l'Hérault, cette exposition est mise à disposition aux entreprises, collectivités et aux organismes qui souhaitent sensibiliser leur public au handicap, de manière originale et sans misérabilisme.

Les modèles sont des personnes du territoire Gard-Hérault, atteintes de handicap invisible (maladies rares, diabète, anorexie, Sclérose En Plaques, épilepsie, dyspraxie …). La plupart a été recrutée par bouche à oreille ou via les réseaux sociaux.

REPÈRES 2018 - (19 expositions sur le territoire)

- **Lycée Saint Vincent de Paul (30)**
- **Ville d'Alès (30)**
- **Ville d'Aigues-Vives (30)**
- **Ville de Villeneuve-lès-Avignon (30)**
- **Ville de Caveirac (30)**
- **Ville de Florensac (34)**
- **Ville de Juvignac (34)**
- **Ville de Le Vigan (30)**
- **Ville de Montarnaud (34)**
- **Ville de Murveil-Lès-Montpellier (34)**
- **Ville de Nîmes (30)**
- **Ville de Puissalicon (34)**
- **Ville de Rochefort-du-Gard (30)**
- **Ville de Saint-Dionisy (30)**
- **Ville de Saint Jean de la Blaquière (34)**
- **Ville de Saint Privat-des-Vieux (30)**
- **Ville de Sommières (30)**
- **Ville de Valergues (34)**
- **Ville de Villeneuve-Lès-Maguelone (34)**

Sensibilisation scolaire

UN PARI POUR L'AVENIR

APF France handicap sensibilise les jeunes au handicap. L'objectif est de sensibiliser le plus grand nombre au quotidien des personnes handicapées à travers des échanges et des témoignages.

Les interventions portent essentiellement sur des notions de civisme, de respect de la personne et font prendre conscience du quotidien vécu par les personnes en situation de handicap.



LES ACTIONS DE SENSIBILISATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les différents ateliers proposés :

- Parcours en fauteuil
- Moments d'échanges
- QCM
- Débats



Chaque intervention s'adapte, tant dans la durée que dans le contenu, au public et aux attentes exprimées. Elles se déroulent à la demande d'établissements scolaires (écoles primaires, collèges, lycées et universitaires) ou centre de formation.

APF France handicap

REPÈRES 2018
LISTE DES ÉCOLES

- **Lycée Gaston Darboux (30)**
- **Collège de la Galaberte (30)**
- **Collège Paul Valéry (30)**
- **Collège La Salle (30)**
- **Lycée Charles Gide (30)**
- **IUT de Nîmes (30)**
- **Lycée Pierre Mendès France à Montpellier (34)**
- **Lycée Georges Frêche à Montpellier (34)**
- **Ecole d'ergothérapie à Montpellier (34)**
- **Ecole primaire Joseph Delteil à Grabels (34)**

Nos Actions Ressources

Nos actions ressources permettent de récolter des fonds pour financer nos projets et activités au service des personnes en situation de handicap du département.

HANDIDON, LE GRAND JEU NATIONAL SOLIDAIRE

Handidon est un jeu national « sans obligation d'achat ». Grâce à des tickets don à 2€ et/ou des carnets à 20€, il est possible de gagner de nombreux lots et ainsi financer les actions de nos délégations du territoire Gard-Hérault.

Le fruit de cette opération contribue à la pérennisation des activités, de l'accueil de nos adhérents, et au renforcement de l'accès aux droits des personnes en situation de handicap.

Nous remercions également Présence Verte, partenaire national de cette opération, qui est venu grossir les rangs des vendeurs et nous a apporté une aide précieuse en participant et en nous permettant de tenir des stands de vente sur leurs différents salons.







Deux gagnantes de l'édition 2018 dans le Gard ▶

OPÉRATION « BRIOCHES » : L'OPÉRATION GOURMANDE

Chaque année, l'opération « Vente de Brioches » se déroule au mois de mars sur les deux départements.

Depuis 25 ans, la vente de brioches auprès d'entreprises partenaires et via nos différents stands de vente constitue l'opération ressource la plus importante des Délégations. En grande partie due à l'investissement d'une solide équipe d'une centaine de bénévoles, vendeurs, livreurs et organisateurs, cette réussite ne serait possible sans leur présence.



L'OPÉRATION « VENTE DE BRIOCHES » :
UN ÉCHANGE AVEC 150 ENTREPRISES,
30 MAIRIES ET 25 HYPERMARCHÉS.

Rendez-vous avec le grand public, cette opération annuelle cherche à faire connaitre et partager le dynamisme et la joie de vivre de l'association.

SOUTIEN DES MAIRIES

Mairie de Combaillaux - Mairie de Lieuran les Béziers - Mairie de Puissalicon

LES PARTENARIATS ENTREPRISES

Ensemble & Solidaires

1001 FAÇONS DE S'IMPLIQUER AVEC ET POUR APF FRANCE HANDICAP

Aujourd'hui plus que jamais, APF France handicap Gard-Hérault a besoin de vous pour :

- **Adhérer**
- **Donner de son temps comme bénévole**
- **Faire un don**
- **Faire une donation**
- **Etre partenaire**



ADHÉRER, PARCE QUE VOUS LE VALEZ BIEN

- Pour être soutenu par la délégation en cas de difficultés administratives, sociales et personnelles,
- Pour nous rassembler : personnes en situation de handicap, familles, sympathisants et tous ceux qui sont sensibles à la question du handicap pour ne plus être seul,
- Pour constituer une force capable de porter nos revendications au niveau local et national,
- Pour participer aux projets de l'association et être acteur de citoyenneté,
- Pour constituer une instance solide de dialogue entre les élus et les institutions,
- Pour pouvoir se porter candidat au Conseil APF de Département de la Délégation,
- Pour bénéficier des activités réalisées pour et avec des personnes en situation de handicap, dans un esprit de mixité et d'ouverture sur le monde.

VOTRE ADHÉSION EST NOTRE FORCE !
Soutenez les actions menées par APF France handicap en devenant adhérent !

DONNER DE SON TEMPS COMME BÉNÉVOLE

Plus qu'un geste de solidarité, faire du bénévolat, c'est avant tout « du bonheur à partager ».

- Aller vers les autres en donnant un peu de vous-même.
- Intégrer une équipe pour réaliser un objectif commun.
- Défendre les personnes en situation de handicap.
- Echanger des idées, des expériences, se retrouver autour de valeurs.
- Réaliser un accomplissement personnel en œuvrant pour une grande cause.



LES MISSIONS RECHERCHÉES

- Journalistes/rédacteurs du bulletin territorial
- Soutien aux actions de la délégation
- Animateurs d'activités/sorties
- Accompagnateurs
- Accueillants du dispositif des droits des personnes
- Animateurs de sensibilisation scolaire
- Organisateurs de stand
- Vendeurs pour les actions ressources
- Chauffeur/accompagnateur pour nos élus/équipe accessibilité
- Et bien d'autres encore…

SI VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE NOTRE GRANDE FAMILLE DE BÉNÉVOLES,
N'hésitez pas à nous contacter.
Votre engagement est en fonction de vos compétences
et du temps que vous désirez y consacrer.
Il peut être occasionnel ou régulier !

LÉGUER / FAIRE UNE DONATION : DEVENEZ UN MEMBRE DE NOTRE FAMILLE DE CŒUR

Le plus beau cadeau à offrir aux enfants et aux adultes en situation de handicap est un legs ou une donation en faveur d'APF France handicap. Il y a tant à faire pour que les personnes en situation de handicap puissent retrouver dans la société la place à laquelle elles ont droit ! Votre patrimoine subit des droits de succession élevés et revient à l'Etat, si vous n'avez pas d'héritiers directs ; le legs permet ainsi d'être exonéré en totalité des droits de mutation. Vous pouvez léguer de l'argent, mais aussi des actions, des biens immobiliers ou souscrire un contrat d'assurance-vie.

Les legs et les donations nous permettent de mener des projets à long terme :

- Créer de nouveaux établissements spécialisés ou rénover les plus anciens
- Créer de nouveaux services.

Toute démarche de transmission de patrimoine est généreuse et forte symboliquement. Tous les gestes de soutien, même les plus modestes, sont pour nous une chance, car ils permettront aux personnes en situation de handicap de mieux vivre chaque jour.

Si vous souhaitez nous léguer tout ou partie de votre patrimoine, il convient de rédiger un testament.



Trois possibilités pour exprimer votre solidarité :

- Le legs vous permet de transmettre, après votre décès, tout ou partie de votre patrimoine à l'association.
- La donation vous permet de donner, de votre vivant, un bien immobilier (ou un terrain, une somme d'argent, du mobilier…) à l'association, de façon immédiate et irrévocable.
- L'assurance-vie : vous pouvez désigner l'association comme bénéficiaire de votre contrat d'assurance-vie, intégralement ou partiellement.

POUR EN SAVOIR PLUS, N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER
Frédérique GALBEZ, référente legs en Occitanie - 04 68 25 62 25
APF France handicap - ZI La Bouriette - 40 Allée Gutenberg -11000 CARCASSONNE

Communiquer pour s'ouvrir sur le monde



ZOOM TERRITORIAL GARD ET HÉRAULT ET NOS PAGES WEB

En cohérence avec la fusion des délégations du Gard et de l'Hérault, le Zoom commun a été créé en 2017 réunissant les actualités des 2 délégations.

Diffusé à 900 exemplaires en versions papier ou numérique, le Zoom est un concentré d'informations et d'expressions, avec les dates clés concernant la vie des Délégations (manifestations, sorties, activités …).

Lien précieux entre les Délégations Gard et Hérault, ses adhérents, ses bénévoles et ses partenaires, le Zoom cherche toujours à être plus novateur et plus complet.

LE BLOG D'INFORMATION TERRITORIAL

http://gard-herault.blogs.apf.asso.fr/

Il permet d'accéder à l'actualité des délégations, avec beaucoup de convivialité. Avec 1700 pages visitées par mois, sa fréquentation est en constante augmentation.



LA PAGE FACEBOOK TERRITOIRE GARD ET HÉRAULT

https://www.facebook.com/APFFrancehandicap3034



Afin de pouvoir être présent également sur les réseaux sociaux, APF France handicap Territoire Gard et Hérault possède une page Facebook afin de suivre la vie des 2 délégations en temps réel (sensibilisations, évènements …).

Cette page permet également de partager et d'échanger sur l'actualité du handicap.







PARENT...

SYMPATHISANT...

USAGER...

APF France handicap C'EST VOUS, C'EST NOUS, TOUS ENSEMBLE



MILITANT...



BÉNÉVOLE...



APF FRANCE HANDICAP COMPTE 25 000 ADHÉRENTS :

Ils constituent la force de l'association pour prendre en compte la parole des personnes en situation de handicap et de leur famille, pour défendre leurs droits, pour faire vivre l'association... personnes accueillies, usagers, sympathisants, bénévoles, salariés... nous sommes tous concernés, nous sommes tous invités à devenir adhérent d'APF France handicap.

Pour en savoir plus sur les actions menées sur votre région, n'hésitez-pas à contacter votre délégation APF France handicap.



SALARIÉ...



EN ADHÉRANT À APF FRANCE HANDICAP VOUS POUVEZ :

- → Élire les personnes qui vous représenteront au niveau national et local
- → Être vous-même candidat aux élections et porter le message d'APF France handicap auprès des instances extérieures*
- → Participer aux actions militantes organisées dans votre département
- → Bénéficier du soutien et des activités de loisirs de votre délégation

* Attention : une année d'adhésion complète est nécessaire pour se porter candidat à toute élection à APF France handicap.

BULLETIN D'ADHESION

→ OUI, J'ADHÈRE AUJOURD'HUI !

À retourner avec votre règlement à l'ordre d'APF France handicap à l'adresse suivante sous enveloppe sans affranchir : APF France handicap - Service abonnements - Libre réponse n° 94134 – 75642 PARIS CEDEX 13

❑ M^me ❑ M. Nom .....

Prénom .....

N° ..... Rue .....

.....

CP | | | | | | Ville .....

E-mail .....

Ci-joint mon règlement par :
❑ chèque à l'ordre d'APF France handicap
❑ carte bancaire, merci de nous contacter au : 01 53 80 81 04

Votre adhésion et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

→ OUI, JE SOUHAITE :

❑ **adhérer à APF France handicap* et m'abonner pour un an au magazine *FAIRE FACE* au prix spécial de 47 €** €

OU

❑ **adhérer à APF France handicap* pour un an au prix de 25 €** (prix de l'adhésion seule, sans abonnement) €

ET/OU

❑ **J'apporte mon soutien à l'APF France handicap** (facultatif) par un don complémentaire de : €

TOTAL de mon règlement : €

* appartenant au même foyer fiscal

Tarifs valables jusqu'au 31/12/2018

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par APF France handicap. Elles sont destinées à la Direction Mécénat, Philanthropie et Legs. APF France handicap s'engage à ne pas communiquer ces données. Elles peuvent être utilisées à des fins de statistique et de suivi relationnel. Vous pouvez vous y opposer en cochant la case ci-contre ☐. Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel ou y accéder pour leur rectification, limitation ou effacement en contactant : APF France handicap – service relation donateurs - 17 bd Blanqui – 75013 PARIS. Elles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire aux finalités ci-dessus précisées.

Les établissements et services médico-sociaux Gard et Hérault





Mand'APF France handicap

L'emploi direct simple et sécurisé

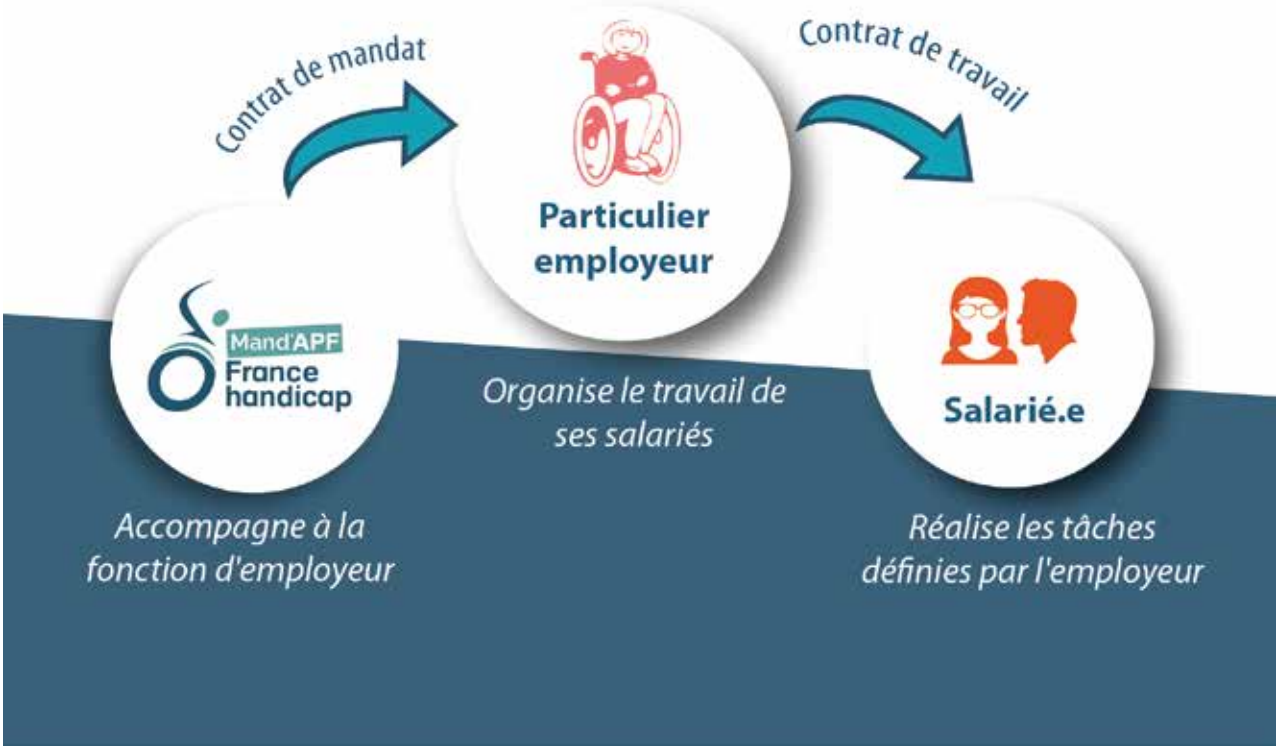
Nous vous accompagnons dans votre fonction de particulier-employeur

Vous êtes employeur de la personne qui intervient chez vous :
Vous conservez votre liberté de choix : personnel recruté, conditions de travail, horaires d'intervention...
Vous assurez les responsabilités relatives à la fonction d'employeur.

Nous vous aidons et vous conseillons au quotidien :

- Recrutement
- Démarches administratives
- Conseil en management
- Appui juridique

Comment ça fonctionne ?





MAND'APF DU GARD
83 Rue André Le Nôtre
Actiplus Bat. A5 – 30900 NÎMES
E-mail : dd.30@apf.asso.fr
Tel : 04 66 29 27 07

MAND'APF DE L'HÉRAULT
1620 Rue de Saint Priest
34090 Montpellier
E-mail : mandat.montpellier@apf.asso.fr
Tel : 04 67 10 03 25

APF France handicap Conseil,
votre expert Handicap

QUI SOMMES-NOUS ?

APF France Handicap Conseil est un organisme de Formation et de Conseil lié à APF France Handicap Formation.

APF France Handicap Conseil, c'est l'expertise du handicap à la portée de tous : le handicap n'est pas qu'une affaire de spécialistes, il nous concerne tous.

Chez APF France Handicap Conseil, nous mettons notre expertise au service de tous les acteurs en contact avec des personnes en situation de handicap (clients, usagers, salariés, collaborateurs…).

NOTRE APPROCHE

De la réflexion à la réalisation d'un projet, ou dans la gestion quotidienne de votre activité, vous souhaitez engager une dynamique de changement ? Pragmatique, notre approche permettra de vous aider à élaborer vos solutions.

Après une analyse de votre demande, de vos besoins et de vos spécificités, nous construisons avec vous un projet personnalisé et méthodique.
Notre proposition comprend :

- Des solutions d'action et d'accompagnement technique et méthodologique ;
- Des modalités d'évaluation ;
- Un devis détaillé.

NOTRE ÉQUIPE

APF France Handicap Conseil tire son originalité de son équipe composée d'experts du handicap. Celle-ci dispose d'une connaissance approfondie et d'une expérience du handicap. Son expertise s'applique dans des domaines et sur des thèmes ancrés dans le quotidien des personnes handicapées.

NOS PRESTATIONS

Retrouvez notre catalogue de formations sur le blog d'APF France handicap Conseil :
http://apfconseil-34.blogs.apf.asso.fr

APF Conseil, votre expert Handicap

Le handicap *n'est pas qu'une affaire de spécialistes,*

il nous concerne tous.

APF Conseil

C'est l'expertise du handicap

À la portée de tous les acteurs

En contact avec des personnes en situation de handicap

Clients, usagers, salariés, collaborateurs...

Consultez

Nos formations sur

apfconseil-34.blogs.apf.asso.fr

Rubrique : **formation**

©G.VALDOIS

Selma KHADRI
Formatrice



Diplômée d'une maîtrise et forte d'une expérience de manager confirmée au sein d'un service clients de 120 collaborateurs dans la téléphonie mobile, aussi bien en France qu'à l'international, Selma Khadri dispose d'une solide expérience dans le recrutement et la formation.

Avec l'arrivée du handicap, elle s'engage activement dans le milieu associatif et se charge de nombreuses missions de représentation : élue au Conseil APF France Handicap 34, membre de la CDAPH à la MDPH de l'Hérault, membre du comité de pilotage pour la création de l'École de la SEP en Languedoc-Roussillon, sensibilisation au handicap en milieu scolaire.

Par ces divers champs de compétences et sa connaissance du handicap, Selma Khadri agit pour la défense des droits des personnes en situation de handicap, participe à des actions de sensibilisation et dispense des formations dans les domaines liés au handicap.

Catherine CHAPTAL
Consultante



Après plusieurs années d'expérience professionnelle en tant qu'infirmière et personnellement concernée par le handicap moteur, Catherine Chaptal s'est spécialisée sur les problématiques liées à l'accessibilité des lieux de travail, notamment grâce à l'obtention d'un Master en Santé et Territoires. Elle a renforcé son expertise en étudiant l'environnement juridique des personnes handicapées et spécifiquement la loi du 11 février 2005 dans le domaine de l'accessibilité.

Ses champs de compétences sont le handicap et l'accessibilité (législation, ERP, lieux de travail…).
Pour vous, elle :

- Réalise la rédaction de votre dossier Ad'AP et rédige le diagnostic d'accessibilité.

- Modélise et réalise des formations sur la démarche d'Ad'AP, l'accessibilité des ERP, l'accessibilité des lieux de travail.

- Vous conseille dans votre démarche d'Ad'AP Patrimoine et dans la rédaction d'un rapport détaillé, vous permettant ainsi de présenter votre dossier conformément à la législation.



ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE

Plusieurs dizaines de cabinets médicaux ont suivi nos sessions de formation « le dossier Ad'AP de votre cabinet ». Satisfaits, ils nous ont confié la réalisation de leur diagnostic d'accessibilité et la présentation de leur dossier afin d'être en conformité avec la règlementation.

Début 2017, Présence Verte Services nous a également fait confiance pour réaliser son dossier Ad'AP Patrimoine. Nous avons ainsi effectué l'étude d'accessibilité pour l'ensemble de son patrimoine héraultais, soit une trentaine d'ERP.

PRÉSENCE VERTE SERVICES
Sous le signe de la confiance

POUR PLUS D'INFORMATION,

visitez notre blog http://apfconseil-34.blogs.apf.asso.fr
ou contactez-nous au 04 67 10 03 25

Pôle Enfant du Gard :
Service d'éducation et de soins spécialisés à domicile (SESSAD)



Les Services médico-sociaux de l'APF France Handicap s'organisent dans le Gard en deux pôles :

- Le pôle Adulte est basé à Nîmes. Son action rayonne sur tout le département.
- Le pôle Enfant, basé à Alès dispose d'une antenne à Bagnols sur Cèze. Il intervient sur tout le nord du département à partir d'une ligne médiane qui se situe entre Alès et Nîmes.

Ces trois services sont dirigés par une seule direction qui permet d'appréhender le handicap dans sa globalité. En cohérence avec les valeurs de l'APF France handicap et les délégations départementales du territoire, ces services accomplissent avec professionnalisme leurs missions d'accompagnement et de soins pour une participation pleine et entière des personnes en situation de handicap et de leur famille dans la société.

Le Service d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile s'adresse à 39 enfants et adolescents de 0 à 20 ans, présentant une déficience motrice avec ou sans troubles associés. Le SESSAD répond à sa mission avec une équipe pluridisciplinaire qui intervient dans tous les lieux de vie de l'enfant.

Sa souplesse de fonctionnement et son savoir-faire permettent d'inscrire soins, accompagnement éducatif et rééducation dans le quotidien des enfants et des adolescents.

Les personnes accueillies au sein du service sont porteuses de : pathologies IMC, retards psychomoteurs majeurs, maladies neuro musculaires, paralysies cérébrales infantiles, troubles instrumentaux des apprentissages, troubles Dys, etc.

L'orientation vers le SESSAD est validée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

Le dossier est à constituer auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées :

MDPH
Parc Georges Besse
115-116 allée Norbert Wiener
30900 NIMES

MISSIONS

Le SESSAD vise à permettre le maintien de l'enfant ou de l'adolescent dans son milieu naturel tout en lui offrant un accompagnement, un soutien et des soins par :

- La mise en place d'une intervention précoce en lien avec les structures hospitalières, les CAMSP, les services de PMI
- Des rééducations personnalisées (kinésithérapie, orthophonie, psychomotricité, ergothérapie...)
- Une aide à la scolarisation en coordination avec l'éducation nationale
- Une aide sociale : aide à l'acquisition des droits (droit commun et spécialisé au handicap)
- Un suivi psychologique
- Un accompagnement et un soutien de la famille (frères, sœurs, parents).

COMMENT BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT PAR LE SESSAD ?

Les parents doivent faire une demande d'orientation auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Le SESSAD et son antenne

Les équipes pluridisciplinaires accompagnent les enfants et les familles du nord du Département. Nos locaux se situent à Alès et Bagnols, pour une meilleure prise en charge, au plus près des lieux de vie.

L'ÉQUIPE


Dolorès
DIRECTRICE


Delphine
KINE


Elodie
PSYCHOMOT


Emilie
KINE


Emilie
PSYCHOLOGUE


Estelle
ÉDUCATRICE


Ghislaine
SECRETAIRE


Isabelle
CHEF DE SERVICE


Jacques
MEDECIN


Julie
ORTHOPHONISTE


Julien
ÉDUCATEUR


Marion
ERGO


Nicolas
ERGO


Philippe
COMPTABLE


Sabrine
AMP


Stéphanie
PSYCHOMOT


Vanessa
KINE

APF France handicap

SESSAD PÔLE ENFANT

Alès : Tél. : 04 66 55 66 66
E-mail : sessad.ales@apf.asso.fr
Bagnols sur Cèze : Tel : 04 66 89 60 92
E-mail : sessad.bagnols@apf.asso.fr

Pôle Adulte du Gard :
Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)



Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale contribue à la réalisation du projet de vie des personnes en situation de handicap, par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, ou professionnels.



L'orientation vers le SAVS ou le SAMSAH est validé par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

Le dossier est à constituer auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées :

MDPH
Parc Georges Besse
115-116 allée Norbert Wiener
30900 NIMES

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DES BESOINS ET ATTENTES DES PERSONNES

L'équipe pluridisciplinaire composée d'une assistante de service social, d'une éducatrice, d'une ergothérapeute et d'une psychologue, favorise la pleine participation à la vie dans la cité en permettant aux personnes accompagnées l'accès :

- aux droits (droits communs et droits spécialisés au handicap)
- à des conseils et de la rééducation en ergothérapie
- à un logement adapté et un environnement accessible
- à la sécurité, au confort de vie et à l'autonomie à domicile
- à la culture (sorties individuelles et collectives)…

Elle a à cœur :

- D'évaluer les besoins et attentes des personnes en favorisant leur pleine participation
- De construire avec elles des objectifs favorisant une meilleure autonomie et inclusion sociale.

LE PUBLIC

Personne en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés, vivant à domicile et résidant dans le Gard. **Le SAVS et le SAMSAH sont spécialisés dans l'accompagnement des personnes porteuses de maladies neurodégénératives.** Les personnes doivent être notifiées par la MDPH et être âgées de 18 ans à 60 ans. Accueil possible pour les plus de 60 ans.

Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)

LE SOIN AU CŒUR DE NOTRE ACTION

L'équipe du SAMSAH dispose, comme pour le SAVS, d'une équipe éducative composée d'une éducatrice spécialisée, d'une assistante de service social, d'une neuropsychologue. Elle se complète par ailleurs d'une équipe de soins spécialisée dans l'accompagnement des personnes porteuses d'un handicap moteur avec ou sans troubles associés.

Grâce à un médecin MPR (Médecine Physique et de Rééducation), une infirmière de coordination, une ergothérapeute, une AES (Accompagnant Éducatif et Social), une aide-soignante, ainsi qu'un réseau de libéraux (orthophonistes et kinésithérapie), le SAMSAH facilite :



- L'accès aux soins
- L'accès ou le maintien de l'autonomie à domicile (accès au logement et à ses adaptations, adaptation de véhicules et aménagements divers)
- La participation pleine et entière à la vie en société.
- Le maintien ou la restauration de liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels

L'accessibilité à l'ensemble des services offerts par la collectivité en permettant l'accès :

- aux droits
- à la culture
- à la sécurité, au confort de vie et à l'autonomie à domicile
- au logement

COMMENT BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT EN SAVS OU SAMSAH ?

La demande peut émaner : d'une personne, d'une famille en difficulté face à une maladie ou un accident, d'un Centre de Réadaptation Fonctionnelle préparant la sortie d'un accidenté de la vie, d'un centre hospitalier, d'un service social, etc…recherchant un accompagnement pour un maintien à domicile.

NOS ENGAGEMENTS

- Le respect des choix de la personne et une approche globale de son projet de vie
- Un accompagnement bientraitant
- Un travail de partenariat avec d'autres associations, services, établissements, organismes publics…
- Une information de l'usager et une concertation pour toutes les démarches entreprises
- Une association des familles et aidants familiaux dans la mise en place du projet de la personne.



SAVS-SAMSAH PÔLE ADULTE
125 Rue de l'Hostellerie, Parc Acti Plus, Bât C, 2ème étage – 30900 Nîmes.
Tél. : 04 66 29 53 51
E-mail : samsah.nimes@apf.asso.fr

Pôle Adulte de l'Hérault :
Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)



MISSIONS

Soutenir et accompagner la personne dans son projet de vie à domicile :

- Évaluer avec la personne ses besoins au quotidien
- Améliorer ses conditions de vie
- Favoriser la pleine participation à la vie dans la cité en permettant l'accès :
- Aux droits
- à la culture
- à l'accessibilité
- à la sécurité, au confort de vie et à l'autonomie à domicile
- au logement

POUR QUI ?

Des personnes :

- En situation de handicap avec ou sans troubles associés,
- Âgées de 20 à 65 ans,
- Vivant à domicile, dans le département.

MOYENS

- Une équipe pluridisciplinaire (cadre, secrétaire, psychologue, ergothérapeutes, travailleurs sociaux…)
- Un accompagnement individualisé :
- Ouverture des droits
- Acquisition d'aides techniques
- Aménagements (domicile, véhicule) sous forme de visite à domicile, d'entretiens et d'accompagnement.
- Un travail en réseau
- Un conventionnement et un financement par le Conseil Départemental de l'Hérault pour 82 places (55 sur l'Est du département et 27 sur l'Ouest) en accompagnement.

LA PROCÉDURE D'ADMISSION

Trois étapes sont nécessaires à l'admission au SAVS :

- **Orientation CDAPH (Commission des Droits de l'Autonomie des Personnes Handicapées). La notification d'orientation est un préalable à l'entrée au SAVS**
- **Prise de contact et 1ère visite à domicile afin de recueillir les besoins et attentes de la personne**
- **Commission pluridisciplinaire d'admission au SAMSAH : décision prononcée par le directeur**
- **Contrat d'accompagnement : élaboration du contrat dans le mois qui suit l'admission**
- **Projet d'accompagnement et révision de celui-ci au minimum tous les ans**
- **Le service est gratuit pour la personne accompagnée**

QUEL QUE SOIT LE NIVEAU D'ORIENTATION OU DE SOLLICITATION, L'ACCOMPAGNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE DE L'ÉQUIPE IMPLIQUE ET GARANTIT :

- Le respect des choix de la personne et une approche globale de son projet de vie
- La coordination des actions réalisées par les intervenants de l'équipe
- Un travail de partenariat avec d'autres associations, services, établissements, organismes publics…
- Un réseau de solidarité et de proximité issu du mouvement associatif
- Une information de l'usager et une concertation pour toutes les démarches entreprises

SAMSAH PÔLE ADULTE EST HÉRAULT
7 rue du Lantissargues – 34000 Montpellier.
Tél. : 04 67 10 42 82
E-mail : samsah.montpellier@apf.asso.fr

SAMSAH PÔLE ADULTE OUEST HÉRAULT
Centre Saint Pierre – 34290 Montblanc
Tél. : 04 67 31 12 53
E-mail : savs.servian@apf.asso.fr

Service d'Accompagnement Médico-social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) de l'Hérault

MISSIONS

À partir des souhaits et des besoins de la personne handicapée, l'équipe du SAMSAH de coordination composée d'un médecin coordonnateur, d'une infirmière coordonnatrice, d'une psychologue, d'ergothérapeutes, d'une assistante sociale et d'une Conseillère en Economie Sociale et Familiale (CESF) accompagne l'usager dans la réalisation de ses projets, pour :

- L'accès ou le maintien de l'autonomie à domicile,
- Sa participation pleine et entière à la vie en société.

Le SAMSAH propose un accompagnement pluridisciplinaire, coordonné et individualisé à domicile assurant :

- L'accompagnement dans la mise en place du PPC
- La coordination de soins médicaux et para-médicaux
- Le maintien ou la restauration de liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels
- L'adaptation et l'aménagement du domicile (aménagement du logement, acquisition d'aides techniques…)

- L'accessibilité à l'ensemble des services offerts par la collectivité en permettant l'accès :

  - aux droits
  - à la culture
  - à la sécurité, au confort de vie et à l'autonomie à domicile
  - au logement
  - aux soins

POUR QUI ?

Des personnes :

- Atteintes d'une déficience motrice avec ou sans troubles associés,
- Âgées de 20 à 65 ans,
- Bénéficiant d'une notification d'orientation vers un SAMSAH de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées et souhaitant être accompagnées dans leurs projets de vie à domicile. Sa capacité d'accueil est de 8 places.

LA PROCÉDURE D'ADMISSION

Trois étapes sont nécessaires à l'admission au SAVS :

- **Orientation CDAPH (Commission des Droits de l'Autonomie des Personnes Handicapées). La notification d'orientation est un préalable à l'entrée au SAVS**
- **Prise de contact et 1ère visite à domicile afin de recueillir les besoins et attentes de la personne**
- **Commission pluridisciplinaire d'admission au SAMSAH : décision prononcée par le directeur**
- **Contrat d'accompagnement : élaboration du contrat dans le mois qui suit l'admission**
- **Projet d'accompagnement et révision de celui-ci au minimum tous les ans**
- **Le service est gratuit pour la personne accompagnée**





SAMSAH PÔLE ADULTE EST HÉRAULT
7 rue du Lantissargues – 34000 Montpellier.
Tél. : 04 67 10 42 82
E-mail : samsah.montpellier@apf.asso.fr

SAMSAH PÔLE ADULTE OUEST HÉRAULT
Centre Saint Pierre – 34290 Montblanc
Tél. : 04 67 31 12 53
E-mail : savs.servian@apf.asso.fr

ADJ
L'Accueil de jour



MISSIONS

- Promouvoir la vie sociale,
- Rompre l'isolement, favoriser les rencontres et sorties,
- Favoriser l'épanouissement personnel,
- Choisir des activités adaptées en fonction de ses aspirations (art plastique, relaxation…),
- Se redynamiser, s'occuper de soi…

POUR QUI ?

Des personnes :

- En situation de handicap moteur avec troubles associés
- Vivant à domicile dans le département,
- Âgées de 20 à 65 ans,

MOYENS

- Une équipe pluridisciplinaire (cadre, secrétaire, Aides médico psychologiques, animateurs Moniteur-éducateur).
- Des locaux adaptés et accessibles.
- Des transports assurés « domicile-établissement »
- Une restauration adaptée.
- Un conventionnement et un financement par le Conseil Départemental de l'Hérault pour 25 places en équivalents temps plein [15 sur l'Est du département et 10 sur l'Ouest] en accompagnement.

Un projet personnalisé et contractualisé est établi entre la personne accueillie et le service, tout en préservant l'organisation de la vie quotidienne, grâce à la possibilité de participer à temps partiel [minimum deux jours de présence par semaine].

MODALITÉS D'ADMISSION

Trois étapes sont nécessaires à l'admission à l'accueil de jour (ADJ) :

- Orientation CDAPH (Commission des Droits de l'Autonomie des Personnes Handicapées). La notification d'orientation est un préalable à l'entrée à l'ADJ.
- Prise de contact et rendez-vous pour un entretien et une présentation de l'ADJ
- Commission d'admission à l'ADJ : elle est prononcée par le directeur après échange avec l'équipe de direction et présentation à l'équipe pluridisciplinaire
- Contrat d'accompagnement : élaboration du contrat dans le mois qui suit l'admission
- Projet d'accompagnement et révision de celui-ci au minimum tous les ans.
- Une participation financière par journée de présence est demandée à l'usager.





ACCUEIL DE JOUR PÔLE ADULTE EST HÉRAULT
7, rue du Lantissargues – 34000 Montpellier
Tél. : 04 67 10 42 82
E-mail : accueildejour.montpellier@apf.asso.fr

ACCUEIL DE JOUR PÔLE ADULTE OUEST HÉRAULT
Centre Saint Pierre – 34290 Montblanc
Tél. : 04 67 98 50 07
E-mail : fam.montblanc@apf.asso.fr

Foyer d’accueil médicalisé (FAM)
Maison d’accueil spécialisée (MAS)



Centre Saint-Pierre Montblanc

ACTIVITÉS – PRESTATIONS

Objectif : permettre à chacun des résidents de réaliser son Projet de Vie. Les objectifs mis en œuvre sont les suivants :

- L'hébergement et l'aide à la vie quotidienne
- La prise en charge médicale et paramédicale
- La proposition d'activités socioculturelles à caractère individuel ou collectif dans le cadre de l'établissement ou à l'extérieur
- L'accompagnement individualisé

POUR QUI ?

L'établissement accueille des adultes à partir de 20 ans (18 ans par dérogation) atteints de déficience motrice avec ou sans troubles associés.

LES SERVICES

Les différents services du FAM (42 places) et de la MAS (10 places) :

- Le service administratif
- Le service social
- Le service médical et paramédical
- Le service animation et vie sociale
- Les services généraux (restauration, entretien)

L'équipe est composée d'aides médico-psychologiques, d'animateurs, d'une assistante sociale, d'un dentiste, d'un ergothérapeute, d'infirmières, d'un masseur kinésithérapeute, d'un médecin, d'un pharmacien, d'une psychologue et d'agents de service logistique.

Le personnel apporte le soutien nécessaire pour compenser le handicap et favoriser ou maintenir les capacités des résidents.

Une équipe spécialisée propose différentes formes d'animation, en tenant compte des souhaits de chacun.

UN CADRE AGRÉABLE

Implanté dans un site particulièrement agréable, le Centre Saint-Pierre est composé d'un château datant de la fin du 19ème siècle et d'un bâtiment de résidence construit en 1985.

Chaque studio, conçu pour faciliter la vie quotidienne des résidents, peut être personnalisé (décoration, mobilier…). La restauration est assurée sur place.

FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ – MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE
Centre Saint Pierre – 34290 Montblanc
Tél. : 04 67 98 50 07
Fax : 04 67 98 64 76
E-mail : centrestpierre@wanadoo.fr

ESAT
Établissement et Service d'Aide par le Travail



MISSIONS

Proposer un accompagnement socio professionnel, permettant de développer des compétences professionnelles pour intégrer à terme le milieu ordinaire de travail.

POUR QUI ?

Des personnes de 18 à 60 ans ayant une déficience motrice avec ou sans troubles associés. 51 personnes peuvent être accueillies, dont 4 au sein de la section annexe d'ESAT.

MOYENS

▪ Des activités professionnelles adaptées :

- Activités de Conditionnement *(photo A)*
- Montage, câblage *(photo B)*
- Tri de courriers administratifs *(photo C)*
- Réponses à candidatures, numérisation de documents
- Mise sous pli, affranchissement *(photo D)*

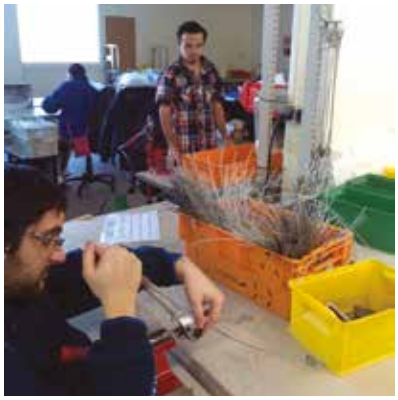
Ces activités professionnelles s'inscrivent dans une démarche de valorisation des compétences professionnelles : référentiels métiers et supports pédagogiques adaptés. L'accompagnement est assuré au quotidien par une équipe professionnelle pluridisciplinaire.

▪ Des soutiens et des formations afin d'acquérir une plus grande autonomie et développer des savoirs faire et savoirs être

- Sport adapté,
- Art créatif,
- Gestion de budget
- Formations collectives « gestion des émotions », « savoir s'affirmer ».



(A)



(B)



(C)



(D)

▪ La Section Annexe ESAT (SAESAT) : apprentissages à la vie autonome au travers de différents modules :

- Vie quotidienne,
- Savoirs fondamentaux,
- Atelier arts plastiques,
- Se déplacer dans l'environnement,
- Vie sociale et culturelle,
- Informatique.

Une alternance entre des ateliers professionnels et des apprentissages est proposée aux huit personnes inscrites dans la SAESAT *(photo E Apprentissages informatiques dans le cadre de la Section Annexe à l'ESAT).*



(E)

▪ Des mises à disposition en entreprises (MAD) :

Ce dispositif permet aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité à caractère professionnel en entreprise. Il permet également de développer et de transposer des compétences professionnelles de l'ESAT vers l'entreprise ordinaire ou adaptée.

Une chargée d'insertion assure la formation en amont et l'accompagnement à la prise de poste (*photo F Mise à disposition d'un travailleur ESAT au sein d'une entreprise locale. Activité de brasage d'un capteur électronique).*



(F)

PERSPECTIVES 2018 :

Développer une offre de services diversifiée au sein d'un PÔLE ADULTE APF pour répondre aux besoins des personnes accompagnées, notamment l'apprentissage à la vie autonome par le biais de l'accès au logement.

Intégrer l'ESAT dans le champ de l'économie sociale et solidaire avec une restauration, des locaux ouverts à tous et des services visant la mixité sociale.

ESAT APF
8 rue du Lantissargues - 34070 Montpellier
Tél. : 04 67 92 11 90 – Fax : 04 67 58 57 86
E-mail : esat.montpellier@apf.asso.fr
www.apf.asso.fr

APF Entreprises 34



APF France handicap Entreprises 34

Une entreprise «Nouvelle Génération»

- Création en 1971
- Mission : offrir un emploi durable aux personnes en situation de handicap
- APF Entreprises 34 emploie 60 salariés dont 42 en situation de handicap
- Une démarche QSE/RSE reconnue
- Une entreprise économiquement performante grâce à l'engagement de chacun.

NOS ACTIVITÉS



Conception/Fabrication de packs batteries



Câblage électrique et électro-mécanique



Remanufacturation de cartouches toner



Démantèlement d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

www.apf-entreprises-34.fr

Les chiffres clés d'APF Entreprises 34



60 salariés dont 42 en situation de handicap



4,5 % de la masse salariale investie en formation



Démarche RSE reconnue depuis 10 ans



99 % des déchets recyclés ou revalorisés



3200 m² de bâtiment éco-construit



Gestion rigoureuse des énergies (GTC)



10 ans d'ancienneté moyenne des salariés



73 % du CA réalisé sur des éco-activités



25 % d'économie d'énergie sur 4 ans

PLUS D'INFOS SUR NOS ACTIONS RSE
www.apf-entreprises-34.fr

Nos actions et projets

2018

Développement de l'activité batterie

Amélioration de la santé/sécurité et des conditions de travail des salariés

Déployer un plan de communication

Mise en place d'une nouvelle ligne de production (Bulane : un poste à braser, respectueux de l'environnement)

2019

Réorganisation de l'atelier câblage pour la mise en œuvre de projet innovant

Développement de l'activité prestation de services et tertiaire

Améliorer la gestion de nos déchets

APF France handicap | Actions Associatives du Territoire Hérault / Gard



ETABLISSEMENTS DANS LE GARD
PÔLE ENFANT

SESSAD
Alès : Tél. : 04 66 55 66 66
E-mail : sessad.ales@apf.asso.fr

Bagnols sur Cèze : Tel : 04 66 89 60 92
E-mail : sessad.bagnols@apf.asso.fr

PÔLE ADULTES

SAVS-SAMSAH
125 Rue de l'Hostellerie, Parc Acti Plus, Bât C,
2ème étage – 30900 Nîmes.
Tél. : 04 66 29 53 51
E-mail : samsah.nimes@apf.asso.fr

SERVICE MANDATAIRE
MAND'APF DU GARD
83 Rue André Le Nôtre – Actiplus Bat. A5
30900 NÎMES
E-mail : dd.30@apf.asso.fr
Tel : 04 66 29 27 07

ETABLISSEMENTS DANS L'HÉRAULT
PÔLE ADULTES

ACCUEIL DE JOUR PÔLE ADULTE EST HÉRAULT
7, rue du Lantissargues – 34070 Montpellier
Tél. : 04 67 10 42 82
E-mail : accueildejour.montpellier@apf.asso.fr

ACCUEIL DE JOUR PÔLE ADULTE OUEST HÉRAULT
Centre Saint Pierre – 34290 Montblanc
Tél. : 04 67 98 50 07
E-mail : fam.montblanc@apf.asso.fr

FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ
MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE
Centre Saint Pierre – 34290 Montblanc
Tél. : 04 67 98 50 07
E-mail : fam.montblanc@apf.asso.fr

SAVS-SAMSAH EST HÉRAULT
7 rue du Lantissargues – 34070 Montpellier.
Tél. : 04 67 10 42 82
E-mail : samsah.montpellier@apf.asso.fr

SAVS-SAMSAH OUEST HÉRAULT
Centre Saint Pierre – 34290 Montblanc
Tél. : 04 67 31 12 53
E-mail : savs.servian@apf.asso.fr

SERVICE MANDATAIRE
MAND'APF DE L'HÉRAULT
1620 Rue de Saint Priest – 34090 Montpellier
E-mail : mandat.montpellier@apf.asso.fr
Tel : 04 67 10 03 25

SERVICE EMPLOI
Etablissement et Service d'Aide par le Travail
8 Rue du Lantissargues
34070 Montpellier
E-mail : esat.montpellier@apf.asso.fr
Tel : 04 67 92 11 90

APF ENTREPRISES FRANCE HANDICAP
ZAC Euréka - 301 Avenue du Walhalla
34000 Montpellier
E-mail : contact@apf-entreprises-34.com
Tel : 04 67 92 87 19

APF FRANCE HANDICAP TERRITOIRE GARD ET HÉRAULT